



SUSTAINABLE
FORESTRY
INITIATIVE

SFI-00001

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS DES AUTOCHTONES ET ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS

Les Autochtones d'Amérique du Nord et dans le monde entier comptent depuis longtemps sur les forêts pour satisfaire leurs besoins culturels, spirituels et matériels. Chez Sustainable Forestry Initiative (SFI), nous croyons que l'avenir de nos forêts et la qualité de vie que nous partageons dépendent du renforcement des liens vitaux entre forêts saines, achat responsable et collectivités prospères. Ces valeurs communes créent un lien solide et multiforme entre SFI et les collectivités autochtones dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

SFI soutient les intérêts des Autochtones de plusieurs façons. La Norme d'aménagement forestier SFI s'accorde avec les valeurs traditionnelles des Autochtones et reconnaît leurs droits, leur savoir traditionnel et leurs valeurs environnementales. SFI travaille aussi en partenariat avec des organismes de premier plan, comme le Conseil canadien du commerce autochtone et le Programme de logement visant les Autochtones d'Habitat pour l'humanité Canada. Le Programme de subventions aux partenariats pour la conservation et le développement communautaire de SFI soutient les valeurs autochtones et, à ce jour, SFI a accordé six subventions axées sur celles-ci, des pinèdes de l'Arizona jusqu'aux forêts boréales du Canada, en passant par les forêts pluviales de la région nord-ouest de la côte du Pacifique.

SFI a décerné des prix de reconnaissance du leadership en matière de protection des ressources forestières et d'intégration du design traditionnel dans des bâtiments modernes en bois.

L'utilisation de la Norme d'aménagement forestier SFI continue de se répandre partout en Amérique du Nord. Du Nord-Ouest de la côte du Pacifique à la forêt boréale, des collectivités utilisent la norme SFI pour prendre en compte les intérêts culturels, économiques et environnementaux. Les collectivités autochtones ont commencé à faire certifier leurs terres en 2010 et depuis des douzaines de collectivités et d'entreprises utilisent la norme SFI pour certifier des millions d'hectares au Canada et aux États-Unis.



TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES DE SFI

REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DES AUTOCHTONES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SFI

La société SFI est régie par un conseil d'administration indépendant qui représente de manière égale les intérêts environnementaux, sociaux et économiques. SFI a porté les intérêts des Autochtones à son conseil d'administration avec la nomination de David Walkem, chef de la bande indienne de Cooks Ferry.

La certification SFI prend en compte de nombreux éléments qui revêtent de l'importance pour les collectivités des Premières Nations, allant de la reconnaissance des droits et du savoir traditionnel des Autochtones jusqu'aux valeurs environnementales, comme les habitats fauniques, en passant par les valeurs sociales et économiques des Autochtones, comme les emplois et les marchés stables.

LE CHEF DAVID WALKEM

Administrateur de SFI (chambre économique),
chef de la bande indienne de Cook's Ferry
et président de la coentreprise Stuwix Resources

LA NATION DES YAKAMAS

La Norme d'aménagement forestier SFI respecte le savoir traditionnel au sujet des forêts et favorise la protection des sites d'importance historique et culturelle.

L'économie de la nation des Yakamas, dans l'État de Washington, qui repose sur le bois d'œuvre, a cette particularité d'équilibrer les besoins économiques et la protection des pratiques culturelles et traditionnelles des Yakamas. Pour conserver cet équilibre, il est essentiel pour nous de maintenir une norme élevée de durabilité, et c'est justement ce que SFI nous aide à faire.

STEVE ANDRINGA

Administrateur forestier de la nation des Yakamas, dans l'État de Washington

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MIITIGOOG

La société en commandite Miitigoog est un partenariat entre les Premières Nations de la région de Kenora, des partenaires de l'industrie forestière et des bûcherons indépendants de Kenora.

La Norme SFI renforce nombre des objectifs que nous sommes fixés pour l'aménagement de nos forêts, notamment la protection des sites d'intérêt particulier, la conservation et la participation communautaire. La certification SFI nous permet de communiquer ces valeurs importantes à nos clients et à nos collectivités.

LA CHEFFE LORRAINE COBINESS

Présidente de la société en commandite Miitigoog, de l'Ontario

LA SOCIÉTÉ CAPACITY FOREST MANAGEMENT

La société Capacity Forest Management se spécialise dans la gestion des activités forestières des Premières Nations, conjointement avec ses clients des Premières Nations.

Nous avons constaté que plusieurs des principes de SFI correspondent aux objectifs et aux buts que poursuivent les collectivités des Premières Nations en matière de gestion à long terme de leur territoire.

CORBY LAMB

Président de la société Capacity Forest Management, de Colombie-Britannique, et lauréat du Prix du président de SFI 2012

CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE AUTOCHTONE

En mai 2013, SFI a signé un protocole d'entente avec le Conseil canadien du commerce autochtone (CCAB). Ce protocole d'entente raffermi notre relation avec le milieu autochtone et notre engagement auprès de lui.

Le partenariat avec SFI renforce l'image du programme « Relations progressistes avec les Autochtones » (PAR) du CCAB. Lorsque vous regarderez les produits, vous verrez les logos de SFI et du programme PAR. Cela indiquera que le produit provient de forêts aménagées de manière responsable et s'inscrit dans le cadre de relations progressistes avec les Autochtones. Voilà une bonne chose.

JP GLADU

Président-directeur général du CCAB



LOGEMENT DES AUTOCHTONES

Au Canada, le logement des Autochtones est un défi national. SFI est un partenaire du Programme de logement visant les Autochtones d'Habitat pour l'humanité Canada (HPHC). À ce jour, le programme de HPHC a permis à près de 150 familles de réaliser leur rêve d'accéder à la propriété de façon abordable.

SFI est maintenant un partenaire d'Habitat pour l'humanité Canada, qui fait partie du très petit nombre d'organismes qui s'activent pour améliorer le sort des collectivités des Premières Nations.

MARK RODGERS

Administrateur de SFI (chambre sociale)
et président-directeur général
d'Habitat pour l'humanité Canada



Habitat for Humanity®
Habitat pour l'humanité
Canada

TERRES SOUS GESTION AUTOCHTONE CERTIFIÉES SELON LA NORME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER SFI

CERTIFICATION	COLLECTIVITÉS	ACRES	HECTARES	ÉTAT OU PROVINCE
 Capacity Forest Management	Atli Resources • Chuchuwayha Forestry • CRIBCO Fo-rest Products • Kitsoo Forest Company • K'omoks Fo-restry • Kvamua Enterprises • Foêts communautaires de Lower Similkameen • Bande indienne de Lower Similka-meen • Matchlee Forestry • Nootka First Nations Forest Products • Skul'qalt Forestry • Qwe'qwa'sot'em Forestry • Tsain-Ko Forestry Development • T'Se'Kame Forestry	811 295	328 319	Colombie-Britannique
 Hancock Forest Management	Tribu indienne Muckleshoot	104 999	42 492	Washington
 Miitigoog General Partner Inc.	Anishnabeg de Naongashing • Première Nation de Naotkamegwanning • Collectivité de Northwest Angle n° 37 • Première Nation d'Ochiichagwe' Babigo'ining • Ojibways d'Oniganing • Collectivité de Shoal Lake n° 40 • Nation indépendante de Wabaseemoong	2 811 716	1 137 861	Ontario
 Montreal Lake Business Ventures Ltd Saskatchewan Woodlands	Nation crie de Montreal Lake	508 007	205 583	Saskatchewan
 Stuwix Resources Joint Venture	Bande de Coldwater • Bande indienne de Nooaitch • Bande indienne de Siska • Bande indienne d'Upper Similkameen • Bande de Cook's Ferry • Bande d'Upper Nicola • Bande de Shackan	195 213	79 000	Colombie-Britannique
 Yakama Nation	Nation des Yakamas	632 411	255 928	Washington
	TOTAL - 31 COLLECTIVITÉS	5,1 millions acres	2,0 millions hectares	

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AUX PARTENARIATS POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Depuis 2010, SFI a accordé, dans le cadre de son Programme de subventions aux partenariats pour la conservation et le développement communautaire, des subventions totalisant plus de 2,7 millions de dollars pour encourager la recherche et des projets pilotes qui permettront de mieux étayer les décisions futures au sujet de nos forêts. Si l'on prend en compte les contributions des partenaires dans les projets, ce total dépasse 9,2 millions de dollars. Jusqu'à présent, six collectivités autochtones ont bénéficié du programme.

La **Première Nation de Tk'emlups**, en Colombie-Britannique, s'est mise à l'œuvre avec ses aînés pour décrire les ressources de son patrimoine culturel, comme les aliments et médicaments traditionnels, et a formé des jeunes à travailler avec le secteur forestier pour protéger ces ressources.

Le **Camp environnemental des jeunes de la Terre Natale** est un camp pour les jeunes consacré aux sciences durables et aux connaissances écologiques traditionnelles et dirigé par l'Université de l'État de New York en partenariat avec le Groupe de travail environnemental Haudenosaunee.

Sur la côte centrale de la Colombie-Britannique, les **Heiltsuk** se servent de bases de données et de systèmes d'information

géographique pour améliorer la compréhension de l'emplacement et de l'importance des arbres culturellement modifiés répartis dans l'ensemble de leur territoire traditionnel.

L'**Université Laval de Québec**, SFI et ses partenaires aident les collectivités autochtones et les sociétés forestières à collaborer pour élargir les possibilités offertes aux travailleurs forestiers autochtones.

La **tribu Muckleshoot** de l'État de Washington utilise une subvention de SFI pour aider à construire un centre d'enseignement visant à promouvoir la foresterie responsable et les valeurs traditionnelles, et à rattacher les jeunes à leurs terres et à leur culture.

SFI soutient le **Programme de sensibilisation des jeunes aux ressources forestières des Apaches de San Carlos** afin de mettre en valeur le lien entre foresterie durable, patrimoine culturel et habilitation des jeunes de la tribu.



RECONNAISSANCE DE RÉALISATIONS AUTOCHTONES

EXCELLENCE EN ARCHITECTURE EN BOIS



L'utilisation du bois de façons novatrices et esthétiques pour insuffler une nouvelle vie à un carrefour communautaire britanno-colombien a valu à la firme KH Designs de remporter le Prix d'excellence de SFI, qui fait partie du programme des Prix d'excellence en architecture en bois 2015-2016.

Le Centre Quilakwa, à Enderby, dans la partie intérieure sud de la Colombie-

Britannique, abrite la salle du conseil et les bureaux de la société de développement de la nation Splitsin, une boutique d'artisanat autochtone, un poste d'essence, un dépanneur ainsi qu'un restaurant et service au volant Tim Horton. Le partenariat gagnant regroupe, outre la firme KH Designs, la nation Splitsin, la firme Omega & Associates et la société Sperlich Log Construction.

Le bâtiment à étage de 13 520 pieds carrés comprend de lourdes billes de bois provenant de la société Downie Timber de Revelstoke, qui fait partie du groupe d'entreprises Gorman, et de la Société de la forêt communautaire de Revelstoke. L'une et l'autre sont certifiées selon la Norme d'aménagement forestier SFI.

Les membres de la nation Splitsin ont aussi récolté des billes à caractère particulier sur leurs propres terres. L'industrie forestière n'utilise généralement pas ce type de billes à cause de leur tortuosité et de leur caractère.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE CONSERVATION

Le Conseil des Nanwakolas, un groupe de dirigeants de douze Premières Nations côtières de Colombie-Britannique, a collaboré avec le participant au programme SFI Interfor pour déterminer les qualités du cèdre rouge de l'Ouest convenant à la sculpture de canots et de mâts traditionnels et à la construction de maisons longues. Les arbres convenables ont au moins un mètre de diamètre, sont âgés de 300 à 600 ans et sont exempts de gros nœuds. Des professionnels forestiers d'Interfor et des maîtres sculpteurs des Premières Nations de la région ont établi des critères utilisables en forêts, dont des équipes se sont ensuite servies pour déterminer les arbres appropriés. Ce partenariat, respectant les terres traditionnelles et les besoins culturels, a reçu un Prix SFI de leadership en matière de conservation.

LEARN MORE:

Andrew de Vries, VP, Conservation et relations avec les Autochtones
613-424-8734 ou : www.sfi-program.org/indigenous-communities/



PROTECTION DES DROITS DES AUTOCHTONES

Au cours du processus de révision qui a abouti à la version 2015-2019 de sa norme, SFI a reçu des commentaires d'Autochtones et a tenu un atelier consacré au traitement de ces commentaires et à leur intégration dans la norme.

Nombre des exigences de la norme SFI reflètent et soutiennent les valeurs et une approche de gestion des terres qui importent aux collectivités autochtones.

DROITS DES AUTOCHTONES : L'objectif 8 reconnaît et respecte les droits et le savoir traditionnel des Autochtones. Cela comprend la compréhension et le respect du savoir traditionnel lié à la forêt, la protection des sites d'importance spirituelle, historique et culturelle et l'utilisation des produits forestiers non ligneux.

EAU : objectif 3 exige la protection des rivières, des lacs et autres masses d'eau, une priorité absolue des collectivités autochtones, qui comptent sur des ressources en eau au fonctionnement naturel.

SITES D'INTÉRÊT PARTICULIER : L'objectif 6 exige la protection des sites d'intérêt particulier et oblige les participants au programme à gérer les terres d'importance écologique, géologique, historique ou culturelle en tenant compte de leurs qualités particulières. Ces sites comprennent les sites d'intérêt particulier pour les Autochtones.

RECHERCHE : L'objectif 10 oblige à soutenir la recherche, la science et la technologie forestières. Les gestionnaires des terres autochtones collaborent avec différents organismes pour faire progresser la recherche et la combiner avec les idéaux, les objectifs et les valeurs culturels.

FORMATION : L'objectif 11 enjoint les participants au programme SFI à former leurs employés et les entrepreneurs avec qui ils font affaire pour qu'ils puissent soutenir les pratiques de foresterie durable. Les collectivités autochtones actives en foresterie sont reconnaissantes de cette possibilité de renforcer leurs capacités.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE : L'objectif 12 encourage la participation du public à la pratique de la foresterie durable, notamment en donnant aux collectivités autochtones la possibilité de donner leur avis sur les plans d'aménagement des terres traditionnelles et sur l'utilisation de celles-ci.